Copie certifiée conforme à
l'original

A TOUTES FAIMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 23 rue Marx Dormoy
93330 Neuilly-sur-Marne
518 542 899 R.C.S. BOBIGNY

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
le trente juin à dix-huit heures,

les associés de la SARL A TOUTES FAIMS se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance conformément aux dispositions légales et statutaires.

Sont présents :

- Monsieur Saïd BOUARICHA associé, gérant, propriétaire de	50 parts
- Madame Evelyne BOUARICHA associée, propriétaire de	50 parts
Total des parts composant le capital social	**100 parts**

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Saïd BOUARICHA préside la réunion en sa qualité d'associé gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- rapport de gestion du Gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- rapport du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance,
- affectation du résultat,
- rémunération de la gérance,
- questions diverses.

Paraphe :

S.B.

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :
- une copie de la lettre de convocation des associés,
- le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance,
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2025,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de Commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport spécial de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 1.101,97 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 1.101,97 euros de la façon suivante :

en totalité au compte report à nouveau, soit 1.101,97 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte report à nouveau s'élève à 74.419,42 Euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

- 2024 : aucun dividende
- 2023 : aucun dividende
- 2022 : un dividende de 150 € par part sociale, éligible à l'abattement de 40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

S.B.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article L223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve la rémunération brute de 20.380 euros versée durant l'exercice 2025 à Monsieur Saïd BOUARICHA pour ses fonctions de gérant majoritaire. Il est rappelé que cette rémunération relève de l'article 62 du Code général des impôts et que les cotisations sociales y afférentes obligatoires ou facultatives sont prises en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

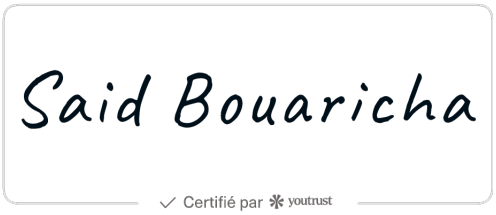
La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Le gérant.



S.B.

Copie certifiée conforme à l'original

Said Bouaricha

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD-2026

Certifié par youtrust

Désignation de l'entreprise : A TOUTES FAIMS — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 23 rue Marx Dormoy 93330 NEUILLY-SUR-MARNE — Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * : 5 1 8 5 4 2 8 9 9 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 1 2 | 2 0 2 5

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 024	AC 2 024	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH	40 000	AI	40 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 537	AS 39 749	2 788
		Autres immobilisations corporelles	AT	62 990	AU 45 788	17 202
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF	11 800	BG	11 800
		Autres immobilisations financières *	BH	452	BI	452
		TOTAL (II)	BJ	159 803	BK 87 561	72 242
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	78 141	CA	78 141
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	222	CE	222
		Disponibilités	CF	3 897	CG	3 897
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 639	CI	3 639
		TOTAL (III)	CJ	85 900	CK	85 900
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	245 703	1A 87 561	158 142

Renvois : (1) Dont droit au bail : 40 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A TOUTES FAIMS — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	75 521
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 102)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	83 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 051
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 839
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 033
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	74 923
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	158 142

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	74 923
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	153

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A TOUTES FAIMS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	205 747	FB	FC	205 747
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	205 747	FK	FL	205 747
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)				FP	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	205 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	23 563
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	56 683
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	55 111
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	7 215
	Salaires et traitements *				FY	38 009
	Cotisations sociales (10)				FZ	17 051
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	6 763
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GY	
	Autres charges (12)				GE	660
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	205 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)					GG	696
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	
	Total des produits financiers (V)				GP	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 802
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 802
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)					GV	(1 798)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)					GW	(1 102)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A TOUTES FAIMS — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	205 755
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	206 857
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	(1 102)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	3 627
	— Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(*6bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)		HX	
(*6ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	13 765
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	553
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 2 637	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 1 200		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Said Bouaricha

✓ Certifié par youtrust

SAGE Experts-comptables janvier 2026

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD